

*Déclarations de ministres*

de rendre permanente par le projet de loi C-64. Et là, on vient d'ajouter encore une fois une taxe de 10 p. 100 sur l'ensemble des communications, sauf les services de base ce qui va aller chercher un milliard de dollars dans les poches des contribuables canadiens.

*[Traduction]*

Après avoir relevé les impôts de 22 milliards de dollars en trois ans, voici que la veille de l'élection le ministre vient dire aux Canadiens qu'il va rembourser deux milliards en 1988. La belle affaire! Cela laisse quand même une augmentation nette de 20 milliards que le gouvernement a imposée aux Canadiens. Il faut un culot monstre pour recourir à un pareil truc. Voilà pourquoi je dis au ministre des Finances qu'il mise beaucoup sur sa crédibilité. Je ne pense pas qu'il puisse soutenir ce train très longtemps.

Le ministre a annoncé en juin qu'il allait réduire le crédit de recherche et de développement. Des sociétés qui avaient investi dans la recherche et le développement auraient pu déduire 100 p. 100 du bénéfice net, de l'avantage imposable. Il a décidé en juin de réduire de moitié ce crédit d'impôt à la recherche et au développement, et aujourd'hui il annonce avec le sourire qu'il le remonte à 75 p. 100. Cela laisse une diminution nette de 25 p. 100 et il annonce cela comme une amélioration. Dieu sait combien nous avons besoin de recherche et de développement. Vous misez sur votre crédibilité, monsieur le Ministre.

Quand le ministre dit qu'il va rembourser aux ménages une certaine somme d'argent, il mise sur sa crédibilité parce qu'en 1985 il a pris aux familles canadiennes 200 millions de dollars en désindexant partiellement les allocations familiales et en réduisant la déduction d'impôt pour enfants au niveau des allocations familiales tout en augmentant—je tiens compte de cela—le crédit d'impôt remboursable pour enfants. Mais, tout considéré, pour l'année 1988 il empoche 200 millions de dollars. Et maintenant, à la veille de l'élection, il ristourne 150 millions en augmentant de 35 \$ le crédit d'impôt remboursable. C'est ce que les fonctionnaires nous ont dit. Donc en tout le ministre empoche encore 150 millions de dollars nets, et il dit aux Canadiens qu'il a rendu le système plus juste. C'est une farce.

Parlons des actions accréditives. En juin le ministre a décidé que la déduction pour épuisement allait disparaître en deux étapes, 16 et 2/3 p. 100 en 1988 et zéro p. 100 en 1989. Maintenant c'est une belle affaire! Il prétend améliorer le système. Il va garder les 16 et 2/3 p. 100 pour 1989. Mais l'allocation pour épuisement de 3 p. 100 va disparaître. Le ministre a dit dans son discours qu'il allait protéger cela pour favoriser le développement régional. Je répons au ministre des Finances qu'il mise sur sa crédibilité, car il ne dit pas la vérité. Après avoir assommé le contribuable canadien il rembourse maintenant un peu d'argent en disant «je vous ai aidé».

*[Français]*

Les actions accréditives: le ministre des Finances (M. Wilson) vient de signer l'arrêt de mort des actions accréditives pour deux raisons. Premièrement, il fait disparaître l'épuisement gagné. Ce qu'il avait annoncé le 18 juin demeure essentiellement la même chose, excepté qu'il prolonge l'agonie d'un an. Mais parce qu'il coupe en deux l'épuisement gagné, et

deuxièmement, parce qu'il va aller taxer à 75 p. 100 les gains de capital, au lieu de 50 p. 100, il rend l'opération des actions accréditives pratiquement inapplicable. Et c'est ce qu'on a entendu partout à travers le Canada, non seulement au Québec, on a entendu ces remarques de la part des gens de la Colombie-Britannique, de la part des gens de l'Alberta, de la part des gens du Manitoba, du Nord de l'Ontario et du Québec. Ils nous ont dit que la mesure du ministre allait tuer le financement des compagnies juniors dans le domaine minier et dans le domaine pétrolier.

Et aujourd'hui, il ne fait que décider de maintenir le régime. Et je demanderais aux députés d'Abitibi et de Témiscamingue (MM. St-Julien et Desjardins) ce qu'ils vont dire à leurs électeurs, eux qui leur ont promis que le ministre des Finances allait maintenir la dépréciation gagnée au niveau de 33 1/3 p. 100. Qu'est-ce que le ministre va dire aux petites entreprises qui ont demandé... Encore hier, je lisais la déclaration des gens des Maritimes qui nous disaient que la façon dont il applique l'exemption des gains en capital de 500 000 \$ uniquement sur les actions ne pourra pas leur permettre d'utiliser les bénéfices de l'avantage fiscal dont se vante le ministre, uniquement en fait aux grosses compagnies qui vont être capables de bénéficier de la vente d'actions.

Vous savez, monsieur le Président, une compagnie familiale qui détiendrait un monopole aussi grand, un consortium aussi grand que Eaton ou que Power Corporation, est considérée dans la mesure annoncée par le ministre comme étant une petite entreprise.

• (1710)

*[Traduction]*

Peut-on imaginer Eaton comme étant une petite entreprise qui profitera d'une exemption d'impôt de 500 000 \$ sur les gains de capital? Vous appelez cela être juste? Le propriétaire d'une petite entreprise non constituée en société qui veut vendre ses biens ne pourra pas profiter de cette exonération. Est-ce juste?

Je prétends que le ministre des Finances risque de perdre sa crédibilité. La Chambre se souviendra qu'avant les élections de 1984 il avait fait certaines déclarations dont la suivante: «Nous réduirons les dépenses. Nous n'augmenterons pas les impôts. Les taux d'imposition sont déjà trop élevés au Canada.» Le ministre a fait cette déclaration en mars 1984 avant les élections. Après les élections, il a majoré les impôts de 22 milliards, ce qui est la plus forte majoration d'impôt jamais vue au Canada en trois ans.

En novembre 1984, après les élections, ils ont déclaré que les contribuables canadiens versaient une jolie somme à titre d'impôts et qu'ils jugeaient en payer suffisamment. Le premier ministre (M. Mulroney) s'est également exprimé en ce sens. Ils ont déclaré que les impôts ne monteraient pas, mais ils les ont augmentés de 22 milliards de dollars. Tout juste avant les prochaines élections, le gouvernement se vante de remettre deux milliards de dollars.